

Les relations extérieures du Canada

Pierre O'Neil

Volume 2, numéro 2, 1971

Relations internationales et marchés communs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700094ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

O'Neil, P. (1971). Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 2(2), 309–316. <https://doi.org/10.7202/700094ar>

CHRONIQUES

LES RELATIONS INTERNATIONALES AU CANADA

par Pierre O'NEIL *

La Chine, l'Asie, l'ensemble de la région du Pacifique ont tenu une large place dans les récentes chroniques de relations extérieures du Canada publiées dans *Études internationales*.

Mais dans celle-ci, on notera que depuis quelque temps, le Canada est revenu à des préoccupations beaucoup plus classiques, celles de ses rapports avec la bonne vieille Europe ou en tout cas, de ses intérêts dans le monde atlantique.

Et que note-t-on dans les initiatives canadiennes des derniers mois autour de l'Atlantique ? Une volonté on ne peut plus nette de resserrer partout les liens entre le Canada et les pays dits de l'Atlantique.

Ainsi, à tout seigneur tout honneur, commençons par la France.

RELATIONS CANADO-FRANÇAISES

Le secrétaire d'État Gérard Pelletier s'est rendu à la fin du mois de mars pour assister à Marseille, au 21^e congrès de l'Association France-Canada. Il y a tenu des propos qui, même lorsqu'on y a fait la part d'un optimisme d'occasion, éclairent quand même d'une lumière plutôt favorable l'évolution récente de nos rapports avec la France.

« Si nous faisons un rapide bilan des relations entre la France et le Canada depuis notre dernière rencontre à Paris l'an dernier, nous constatons, avec beaucoup de satisfaction, il va sans dire, qu'elles se sont resserrées et qu'elles s'approfondissent. Je n'en veux pour preuve, sur le plan diplomatique, que les visites de personnalités politiques canadiennes en France ou françaises au Canada.

« À titre d'exemple, car la liste serait trop longue, je vous rappelle la visite de mon collègue, le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, à Paris en avril dernier pour l'inauguration de notre Centre culturel. Les entretiens qu'il a eus avec son homologue français à cette occasion ont permis de définir les principes d'une coopération franco-canadienne fondée sur la compréhension et l'amitié réciproques. Plusieurs autres ministres et visiteurs de marque canadiens sont aussi venus en France pour y discuter de programmes concrets de coopération franco-canadienne. Rappelons également les visites au Canada du secrétaire d'État auprès du ministre chargé de la Défense nationale, M. Fanton, ainsi que du secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction publique et des réformes administratives, M. Malaud. D'autre part, la France et le Canada collaborent toujours plus étroitement au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique qui est appelée à devenir un important moyen d'entraide entre pays francophones. L'aide au pays francophones tend aussi à les réunir, puisque la coopération canadienne se situe tout naturellement dans le même axe culturel que celle de la France. Nos relations tendent donc à s'orienter dans plusieurs directions à la fois vers des domaines nouveaux et des initiatives nouvelles qui contribuent directement et indirectement au rapprochement franco-canadien¹ ».

Ce passage en dit assez long sur ce que peut être à l'heure actuelle l'attitude du gouvernement au sujet des relations avec la France.

Mais à cette vue optimiste des choses il faut ajouter, qu'entre la rédaction de cette chronique et le moment de sa publication, le gouvernement canadien aura été, à Ottawa, l'hôte de

* Journaliste et courriériste de *La Presse*, à Ottawa.

la commission mixte franco-canadienne qui se réunissait dans la capitale fédérale les 26 et 27 mai dernier pour discuter de questions d'intérêt commun dans les domaines du commerce, des finances, de l'agriculture, de l'énergie, des mines et des ressources et du développement économique régional. Fait à noter, ce sera la première réunion de la commission depuis 1967, soit depuis quelque temps après le passage au Québec dans les circonstances que l'on sait, de l'ancien président de la République française, le Général De Gaulle.

Avant cela, les 19, 20 et 21 mai, des équipes de spécialistes français et canadiens auront amorcé de délicates négociations sur les droits de pêche au large des côtes de Terre-Neuve aussi bien que dans la région générale du Golfe Saint-Laurent.

Ces négociations sont, de part et d'autre, en préparation depuis un long moment et elles sont d'un très grand intérêt non seulement du point de vue économique mais encore parce qu'elles soulèvent d'importantes questions d'interprétation de vieux traités comme celui d'Utrecht. On prévoit d'ailleurs qu'à cause de leur complexité elles s'étendront sur une assez longue période.

LE BÉNÉLUX

L'une des initiatives les plus spectaculaires du Canada en Europe ces derniers temps aura été la visite qu'y a effectuée en avril le Gouverneur général du Canada et son épouse, madame Michener, en compagnie du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

Les visiteurs canadiens ont été reçus avec beaucoup d'éclat à Amsterdam aussi bien qu'à Bruxelles et au Luxembourg mais, l'éclat en moins, le voyage des représentants canadiens de la Reine a suscité tout autant d'intérêt au Canada et pour de bonnes raisons.

C'était le deuxième voyage du Gouverneur général à l'étranger, le premier ayant eu lieu dans les Caraïbes, il y a quelques années. Des bruits ont donc couru, lesquels, au moment du voyage, n'ont pas été niés dans les milieux gouvernementaux, selon lesquels cette sortie du Gouverneur général laisserait présager une révision lente et imperceptible au début, mais néanmoins réelle, du rôle et de la fonction du représentant de la Reine.

Le fait pour M. Michener d'être reçu, à

toutes fins utiles comme un chef d'État, dans les pays de régime monarchique qu'il a visités peut être perçu comme une volonté du gouvernement de revaloriser le poste tout en le *canadianisant* et en l'utilisant jusqu'à la limite pour illustrer l'indépendance du Canada vis-à-vis de l'Angleterre et de la monarchie.

Ces spéculations n'avaient pas sitôt fait la une des journaux que des rumeurs attribuaient à la commission parlementaire sur les affaires constitutionnelles la volonté de suggérer l'abolition de la monarchie canadienne dans sa forme actuelle. Le Premier Ministre a eu depuis l'occasion de dire que tant que le système de la monarchie ne pouvait être remplacé adéquatement et dans un consensus général, il survivrait aux rumeurs. Mais entre-temps il semble qu'un troisième voyage soit en préparation pour le Gouverneur général et que celui-là le mène, à l'automne, aux fêtes grandioses qui marqueront le deuxième millénaire de l'Iran.

Pendant que les royautés s'entretenaient entre elles, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, rencontrait ses homologues du Bénélux. À Bruxelles le ministre signa au nom du Canada un accord de coopération scientifique et technique qui était en préparation depuis un bon moment et qui prévoit un certain nombre d'échanges entre les deux pays. Dans les trois pays, il eut l'occasion de mettre de l'avant les vues canadiennes sur l'élargissement de la Communauté européenne.

« Comme le savent les députés, déclarait M. Sharp en Chambre à son retour, le Gouvernement n'a pas caché au cours des derniers mois, dans les réunions de niveau ministériel, les représentations diplomatiques et les discours publics, les préoccupations que causent au Canada quelques-unes des conséquences de l'élargissement envisagé du Marché commun. Le Gouvernement ne s'oppose pas à l'élargissement ni à l'intensification de la Communauté; au contraire, nous pensons que cette évolution contribuera à assurer à l'Europe et au monde une prospérité et une stabilité accrues. Nous avons fait valoir, cependant, qu'il n'est ni souhaitable ni nécessaire que cette unification économique se fasse aux dépens de pays tiers comme le Canada. Nous avons fait des propositions concrètes en vue de réduire au maximum les effets éventuels de l'élargissement. Dans le même état d'esprit, nous avons exhorté la Communauté à rester ouverte, à regarder vers l'extérieur, à ne pas faire de discriminations dans ses politiques commerciales et à faire tout ce

qui sera possible pour éviter un affrontement commercial avec les États-Unis, affrontement qui serait ruineux pour la Communauté elle-même, pour nous et pour le monde occidental dans son ensemble 2 ».

Puis le Ministre ajoutait : « Je suis allé un peu plus loin cette fois-ci et j'ai insisté auprès des Gouvernements-membres et de la Commission de la Communauté économique européenne pour qu'ils étudient sérieusement l'institution de mesures propres à entretenir une consultation permanente avec le Canada 2 ».

M. Sharp a dit avoir reçu à cela une réponse positive, « en raison notamment, a-t-il expliqué, du fait que notre attitude fondamentale vis-à-vis de l'unité européenne a été constructive 2 ».

Quittant pour quelques jours le Gouverneur général et sa suite, M. Sharp s'est rendu à Rome où il a eu des entretiens avec les représentants du Gouvernement italien après avoir rencontré plus tôt au cours de son voyage le secrétaire général de l'OTAN, M. Manlio Brosio.

Au Vatican, il a rencontré le Pape, dont il a dit par la suite, « que les sentiments chaleureux qu'il a exprimés à l'égard de notre pays m'ont remis en mémoire les réflexions qu'il a formulées en 1969, quand il a dit que les forces qui unissent les Canadiens, lui semblaient plus puissantes que celles qui tendent à nous diviser 2 ».

À peu près à l'époque où M. Sharp séjournait à Rome, un certain nombre d'Italiens de prestige visitaient le Canada, illustrant ainsi les relations de plus en plus étroites qui s'établissent entre les deux pays. Au début d'avril c'était une délégation de parlementaires italiens. Un peu plus tard, c'est le prestigieux *Club of Rome* qui réunissait ses membres, dont certains des hommes de science et des philosophes les plus prestigieux de notre époque, dans une retraite à quelques milles d'Ottawa. Tout juste quelques jours après, l'Académie italienne des sciences biologiques et morales tenait son congrès à Ottawa à l'ouverture duquel M. Gérard Pelletier fit état de tout ce qui lie le Canada et l'Italie.

ALLEMAGNE

La volonté canadienne de resserrer ses liens avec l'Europe se manifesta également par l'envoi en Allemagne d'une importante délégation d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires

des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédérale dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Trudeau, M. Jean-Luc Pépin.

Encore là, il y eut signature par les deux pays d'un accord d'échanges industriels, scientifiques et techniques. C'était le troisième en quelques mois puisqu'un accord avait été signé par M. Pépin lui-même en Union soviétique au mois de janvier.

Cette suite d'accords illustre, bien que d'une façon qui n'est pas très dramatique, les préoccupations inscrites dans les documents de politique étrangère et selon lesquelles les développements scientifiques et techniques vont occuper une large place dans l'organisation future des rapports entre les pays et singulièrement, entre les pays industrialisés de l'Occident.

Ces préoccupations s'étaient d'ailleurs manifestées plus tôt lorsque le ministère prit la décision de mettre sur pied une Direction des affaires scientifiques.

NORVÈGE

Puisqu'on est au chapitre de la signature d'accords bilatéraux, peut-être faut-il noter ici que le Canada et la Norvège ont entrepris en avril des négociations sur les droits de pêche et de chasse aux phoques. Ces négociations ont été rendues nécessaires du fait que la Norvège fréquente depuis longtemps les pêcheries des côtes canadiennes à l'est et du fait aussi que le Gouvernement canadien a modifié en 1970 la Loi sur la mer territoriale et les zones de pêche du Canada de façon à porter de trois à douze milles la largeur de la mer territoriale du Canada et à permettre l'établissement le long de la côte est du pays des zones de pêche exclusives.

Les négociations d'avril paraissent avoir donné des résultats satisfaisants et elles seront suivies d'une nouvelle ronde de discussions qui aura lieu en juin. Le ministère des Affaires extérieures estime qu'un accord entre les deux pays permettrait « l'adoption de méthodes de conservation pratiques à l'égard de la chasse au phoque et amènerait le retrait graduel des activités de pêche norvégiennes ainsi que l'acceptation de la juridiction canadienne en ce qui concerne la mer territoriale de 12 milles et les zones de pêche nouvellement établies au large des côtes orientales et occidentales du Canada 3 ».

UNION SOVIÉTIQUE

Quand cette chronique sera publiée, le Canada aura de nouveau démontré l'intérêt qu'il porte à ses relations avec l'Union soviétique. Le Premier Ministre, M. Trudeau, y aura en effet effectué une visite d'une douzaine de jours à Moscou puis à Samarcande, à Tashkent, à Norilsk, à Mourmansk, à Kiev et à Léninegrad. Il y aura peut-être accéléré la conclusion d'un accord culturel avec les Soviétiques, accord qui viendrait compléter celui qui fut signé en janvier dans le domaine de la coopération scientifique et technique. Autant que l'on sache, M. Trudeau devait attacher une particulière importance, au cours de ce voyage, à tout ce qui touche les intérêts communs des deux pays dans le développement des territoires nordiques, la protection de leur écologie, l'accroissement du commerce entre les deux pays. On s'attendait, bien sûr, à ce qu'il soit également question, entre les dirigeants d'Ottawa et du Kremlin, des grands problèmes internationaux qui touchent à la sécurité de l'Europe, à la situation au Moyen-Orient, à l'ouverture un peu soudaine de la Chine aux mondes extérieurs et à l'évolution de la société et de la politique américaines.

L'AFRIQUE

D'une certaine façon, l'Afrique aussi fait partie de la région atlantique. On sait quels liens le Commonwealth a tissés entre le Canada et l'Afrique. On sait aussi que des liens nouveaux mais déjà assez étroits rapprochent le Canada et l'Afrique du fait de leur commune participation aux deux grandes cultures anglaise et française.

Ces liens se traduisent régulièrement par des projets d'aide canadienne aux différents pays d'Afrique. C'est ainsi que récemment, l'Agence canadienne de développement international a fait état de nouveaux projets au Ghana et de la décision de confier à une société montréalaise la mise en œuvre de la construction de la fameuse route de l'unité et de l'amitié canadienne au Niger.

Cet intérêt pour le continent africain s'est manifesté aussi par l'annonce de l'ouverture d'une mission canadienne à Alger dont on ne sait malheureusement pas encore, au moment d'écrire, qui la dirigera.

Mais surtout, c'est le voyage de M. Sharp en Afrique qui a le plus clairement démontré

quelle importance le Canada attache à ce vaste continent. Accompagné de plusieurs journalistes, il s'est rendu en mars en Côte d'Ivoire, au Nigeria, en République démocratique du Congo, en Tanzanie et en Zambie, en passant d'abord par Londres, où il a pu avoir des entretiens avec le secrétaire du Commonwealth, M. Arnold Smith.

En faisant rapport à la Chambre, à son retour⁴, le Ministre a insisté sur les points suivants :

— Le Canada est bien vu en Afrique. Il y a soulevé des espoirs considérables par ses programmes d'aide et doit continuer de mettre à la disposition des Africains des ressources humaines et matérielles leur permettant d'assurer leur propre développement.

— Le Canada a renouvelé son engagement de participer le plus activement possible au développement des initiatives de l'Agence de coopération culturelle et technique qu'il a contribué à mettre sur pied.

— Le fait que l'aide aux pays francophones d'Afrique ait maintenant atteint le niveau de celle que le Canada accorde aux pays anglophones du continent devrait suffire à illustrer que la politique africaine actuelle de notre pays cherche à être de la façon la plus positive, une illustration à l'étranger du caractère du Canada lui-même.

— La position canadienne sur la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud est comprise et acceptée en Afrique. Elle tient, d'une part, au respect des engagements pris multilatéralement par le Commonwealth et les Nations-Unies contre la discrimination raciale. Elle tient aussi au développement constant des projets d'aide bilatérale ou multilatérale aux pays africains qui s'étendent tout autour de l'Afrique du Sud.

C'était la première visite d'un ministre canadien des Affaires extérieures au sud du Sahara. D'une certaine façon, elle s'est déroulée dans des circonstances difficiles par suite de l'annonce par la Grande-Bretagne de sa volonté de reprendre ses ventes d'armes en Afrique du Sud.

On sait qu'à la conférence du Commonwealth, en janvier, le Canada avait réussi à convaincre la Grande-Bretagne de former, avec sept autres pays du Commonwealth un comité pour étudier l'ensemble de cette question. À l'annonce de la décision de la Grande-Bretagne, un certain nombre de pays se sont retirés du comité avant même sa première réunion.

Les discussions de ce comité n'auront donc jamais lieu. Est-ce à dire que l'initiative du Canada à Singapour aura été un échec ? À cela, on répondra dans la capitale que c'est un échec dans la mesure où le comité n'a pu se mettre au travail mais que c'est un succès dans le sens d'avoir évité à l'époque un éclatement du Commonwealth qui ne s'annonce d'ailleurs pas davantage pour demain.

L'AMÉRIQUE LATINE

Revenons de ce côté-ci de l'Atlantique. On se souviendra qu'il y a quelques années le Canada avait dépêché en Amérique latine une importante mission dont on disait volontiers qu'elle serait le fer de lance d'un mouvement en vue d'établir des rapports beaucoup plus étroits avec l'ensemble de ces pays qui posent à la face du monde entier le problème du développement rapide et ordonné.

L'an dernier, le gouvernement avait donné suite à cette mission d'information en consacrant un document de politique étrangère à ses rapports avec l'Amérique latine. On y trouvait les paramètres d'une éventuelle politique canadienne pour cette région du monde.

Coup sur coup, quelques initiatives sont venues récemment témoigner de l'intérêt du Canada à donner suite à l'énoncé de ses intentions.

Le 10 mars, l'Agence canadienne de développement international annonçait l'inauguration d'un nouveau programme d'aide bilatérale à l'Amérique latine par trois projets de développement.

Le premier porte sur l'amélioration de la valeur nutritive du manioc et sera poursuivi principalement par le Centre international d'agriculture tropicale de Colombie. Le deuxième touchera le développement d'une nouvelle céréale le « triticale » et sera réalisé au Centre international d'amélioration du maïs et du blé au Mexique. Le troisième est une contribution à des études de rentabilité d'une expansion d'une valeur de \$20 millions au réseau de communications au Guatemala. La valeur totale des contributions canadiennes s'élèvera à \$7 millions.

Dans le cadre général de son programme d'aide bilatérale, le Canada annonçait au début d'avril une autre contribution à certains projets de développement latino-américains. Il s'agit

cette fois d'une subvention de \$200,000 de l'Agence canadienne de développement international pour des études sur les possibilités d'expansion industrielle dans les pays signataires du Pacte andin, soit la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie et le Chili.

Plus importante encore a été l'initiative du Canada de demander pour lui la création d'un statut d'observateur à l'Organisation des États Américains. C'est le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. André Ouellet qui avait été chargé de cette mission. Il s'en est acquitté à l'assemblée générale de l'OEA tenue à San José de Costa Rica au milieu d'avril. En le faisant, il a établi le bilan des démarches canadiennes pour que notre pays devienne membre d'un certain nombre d'autres organisations interaméricaines.

« Une mission d'observateur ne fonctionnerait pas seulement en fonction de son accréditation auprès de l'Organisation des États Américains et en collaboration avec elle, mais elle serait également un organisme intégré à la structure générale du gouvernement canadien qui se consacrerait au progrès de nos relations avec cette si importante institution interaméricaine. Elle serait la dépositaire de connaissances techniques appréciables en ce qui concerne les mécanismes de la coopération dans notre hémisphère. Elle serait une source inestimable de renseignements pour nous guider dans l'affectation des ressources que nous destinons à l'Amérique latine. Dans les décisions que le Canada sera appelé à prendre, les besoins de l'Amérique latine pourront être discernés dans une meilleure perspective grâce à un apport régulier et documenté de l'Organisation des États Américains ⁵ ».

L'OEA s'est rendu à la demande faite par le Canada. Elle a créé ce nouveau statut d'observateur permanent. Mais elle a laissé à son conseil le soin de déterminer les modalités de l'attribution de ce statut et des droits et privilèges qui s'y attacheraient. De sorte qu'en réalité la question n'est encore réglée qu'à demi.

LES ÉTATS-UNIS

Comme c'est le cas à n'importe laquelle période de l'année, les relations du Canada avec les États-Unis ont continué à donner lieu à un grand nombre d'interventions de part et d'autre, d'échanges de visites, soit de ministres soit de hauts fonctionnaires.

Le rapport du président Nixon au Congrès sur la politique étrangère des États-Unis constitue évidemment une pièce importante au dossier du dernier trimestre. Mais personne ne s'est étonné qu'il n'y soit aucunement question du Canada, et le ministre des Affaires extérieures, M. Sharp, a même trouvé à s'en réjouir en y voyant une illustration des rapports d'égal à égal entre les deux pays.

Le rapport du secrétaire d'État M. Rogers eut un peu plus de retentissement. Il consacrait trois ou quatre pages aux relations entre le Canada et les États-Unis. Il y déclarait qu'elles exigent une compréhension, un respect et une excellente connaissance des principes de l'association. Il y faisait état des différents secteurs où la coopération entre les deux pays s'est manifestée avec particulièrement de succès. Il souhaitait que le Canada puisse jouer un rôle plus important à l'avenir comme pourvoyeur de pétrole à l'économie américaine. Il rappelait et renouvelait les protestations des États-Unis devant ce qu'il appelle la décision unilatérale du Canada de créer des zones maritimes pour des fins de contrôle de la pollution.

Il suggérait enfin que des consultations accompagnent l'élaboration par le Canada de sa politique sur la propriété étrangère⁴.

Le gouvernement canadien s'est empressé d'indiquer que ces consultations auraient lieu si elles étaient rendues nécessaires par la nature de cette politique qui nous est promise depuis longtemps et, avant l'annonce, est remise périodiquement d'une saison à l'autre.

De nouveaux échanges se sont également produits entre les deux pays au sujet des projets d'explosions nucléaires scientifiques par les États-Unis sur l'île Amchitka dans les Aléoutiennes. On sait que depuis les protestations canadiennes de 1969, une première expérience a eu lieu, que la région du Pacifique a plus tard été secouée par un fort tremblement de terre à Los Angeles.

La note canadienne du 22 février au département d'État des États-Unis se terminait par le paragraphe suivant : « Le Gouvernement des États-Unis connaît déjà l'opposition du Gouvernement canadien non seulement à tout essai nucléaire sur l'île Amchitka, mais encore à l'essai de toute arme nucléaire dans n'importe quel environnement. Les craintes soulevées par l'essai d'Amchitka rendent plus pressantes encore la nécessité ressentie depuis longtemps de prendre des mesures pour restreindre tout essai souterrain par un accord international⁷ ».

Autant que l'on sache, le Gouvernement américain a simplement répondu qu'il prendrait en considération les inquiétudes du Canada.

Le dossier du pétrole continue de soulever des débats dans les deux pays. Le dernier en date porte sur les voies d'acheminement du pétrole de l'Alaska vers les grands marchés américains. Les Américains préféreraient l'acheminer de l'Alaska jusque sur la côte du Pacifique par voie d'oléoduc où il pourrait être chargé sur de gigantesques pétroliers et transporté de là aux États-Unis le long des côtes canadiennes.

De façon générale et à condition que soit protégée l'écologie de ces régions, les Canadiens préféreraient que le pétrole de l'Alaska soit acheminé au cœur même des États-Unis par un oléoduc qui traverserait la grande vallée du MacKenzie. Ils craignent l'autre solution qui multiplie les risques de désastres maritimes et de ceux qui s'ensuivraient du fait de leurs conséquences dévastatrices sur les côtes canadiennes du Pacifique qui sont parmi les plus merveilleuses régions du pays.

Il semble, au moment d'écrire, que les Américains s'en tiendront à leur premier projet. Une délégation de fonctionnaires canadiens s'est portée récemment à Washington pour tenter d'en dissuader le gouvernement américain et lui faire considérer plus sérieusement le projet de la vallée du MacKenzie. Tout indique que la qualité de l'intervention canadienne a fort surpris les Américains et qu'ils ont décidé de différer quelque peu leur décision, mais on s'étonnerait fort qu'elle fût bien différente de leur projet initial.

Enfin, parmi les échanges importants avec les États-Unis, on doit noter le voyage qu'y a fait récemment le ministre canadien de la Défense, M. Donald MacDonald. Il s'y était rendu avant de mettre le point final à la préparation de son Livre blanc dont les députés ministériels ont été saisis vers le milieu de mai et qui devrait être publié avant ce numéro de la revue.

Il aurait surtout discuté à Washington de la possibilité de rationaliser encore davantage les opérations de NORAD ; car on ne croit pas qu'il puisse y avoir à cet égard de propositions spectaculaires dans le Livre blanc qui doit simplement étayer les moyennes de mettre en œuvre la politique déjà énoncée par le gouvernement au moment de la révision de sa politique extérieure.

LA CHINE

Enfin dans la chronique des événements du dernier trimestre, la Chine occupe à nouveau une place importante. Le 13 avril, en effet, le gouvernement canadien annonçait la nomination de son ambassadeur à Pékin et la Chine faisait de même.

C'est M. Ralph Collins qui représentera le Canada à Pékin. Jusqu'au moment de sa nomination, M. Collins était sous-secrétaire d'État adjoint au ministère des Affaires extérieures à Ottawa. M. Collins est né en Chine, il y a été en poste et il a également, au cours de sa carrière, été chargé de la direction des Affaires de l'Extrême-Orient.

C'est M. Huang Hua, vraisemblablement l'un des diplomates les plus chevronnés de la Chine qui représentera son pays au Canada. Il s'est illustré dans les négociations qui ont mis fin à la guerre de Corée et dans l'exercice de ses fonctions comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, successivement auprès de la République du Ghana et de la République arabe unie.

Au moment d'écrire ces lignes les deux diplomates n'étaient pas encore en poste mais l'arrivée prochaine à Ottawa de M. Huang Hua soulevait beaucoup d'intérêt principalement du fait de l'ouverture qui vient de se produire en Chine avec le retentissement que l'on sait, et des conséquences qu'elle pourrait avoir maintenant sur le fait que l'ambassade chinoise au Canada devient une voie encore plus naturelle d'organisation de certains rapports entre la Chine et le peuple américain.

Quoi qu'il en soit, les événements qui ont entouré la visite à Pékin des joueurs de ping-pong nord-américains créaient d'autant plus de satisfaction à Ottawa qu'ils donnaient un caractère assez dramatique à la décision du Canada de reconnaître la Chine et d'échanger avec elle des ambassadeurs. On signalait volontiers à ce moment que ces événements n'ont pas réduit la crédibilité du gouvernement canadien dans les Affaires internationales, bien au contraire.

QUELQUES AUTRES GLANURES

— Le Canada a signé avec Israël en février un accord en matière de transport aérien sur la mise en service de lignes aériennes entre les deux pays avec escales européennes.

— Le Canada a annoncé son intention d'accorder une subvention annuelle de 1.1 million de dollars à l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale pour l'aider à faire face aux frais du nouveau siège de son administration centrale à Montréal.

— Le Canada a participé au début de mai à la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française à Paris. C'est le ministre québécois, M. Guy St-Pierre, qui dirigeait la délégation canadienne.

— Le Canada et les États-Unis ont référé pour enquête à la Commission mixte internationale des eaux limitrophes deux problèmes d'intérêt commun :

a) le premier porte sur les conditions d'existence des citoyens de Point Roberts dans l'État de Washington qui doivent emprunter le territoire canadien pour se rendre par voie de terre aux États-Unis.

b) le second a trait aux problèmes posés à l'écologie de la vallée de la rivière Skagit en Colombie-Britannique par l'élévation d'une centaine de pieds du lac Ross dans l'État de Washington.

— Le Canada a participé à la réunion à Manille du comité consultatif du Plan de Colombo.

— Le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie, a effectué un long voyage en Asie après avoir assisté à Singapour, en avril, à la réunion annuelle du Conseil d'administration de la Banque asiatique de développement.

— Au moment d'écrire cette chronique, on attendait à Ottawa la publication de deux rapports du comité parlementaire de la Chambre sur les Affaires extérieures. Le premier doit porter sur l'ensemble de l'effort de développement fourni par le Canada. Le second est le résultat des discussions du comité sur les documents de politique étrangère publiés en 1970.

NOTES

¹ Notes pour un discours prononcé par l'honorable Gérard Pelletier, secrétaire d'État du Canada au 21^e Congrès de l'Association France-Canada à Marseille le 27 mars 1971.

Cabinet du secrétariat d'État, le 25 mars 1971.

² Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la Chambre des communes, le

- jeudi 29 avril 1971. Documents du secrétariat d'État aux Affaires extérieures, 29 avril 1971.
- ³ Communiqué de presse numéro 29 ; secrétariat d'État aux Affaires extérieures, le 28 avril 1971.
- ⁴ Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la Chambre des communes, le 22 mars 1971. Documents du secrétariat d'État aux Affaires extérieures.
- ⁵ Notes pour un discours de M. André Ouellet, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la première session ordinaire de l'assemblée générale de l'Organisation des États Américains, à San José, Costa Rica, le 15 avril 1971. Document du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.
- ⁶ *United States Foreign Policy 1969-70*, A Report of the Secretary of State, Washington, D. C., March 28, 1971 ; News release, United States Embassy, Ottawa.
- ⁷ Texte d'une note adressée au département d'État des États-Unis par l'ambassadeur canadien à Washington, le 22 février 1971, concernant les essais nucléaires souterrains sur l'île Amchitka dans les Aléoutiennes. Documents du secrétariat d'État aux Affaires extérieures.